

## Mercredis récréatifs Secteur Ouest



Rentrée scolaire  
2020/2021

# Offre d'accueil et d'éveil pour votre enfant

Où ?

**BASE DE LOISIRS DES GRANDES PRAIRIES**  
rue du 8 Mai 1945  
ou **ÉCOLE LA FONTAINE / PASTEUR (au choix)**  
9 rue Jean de La Fontaine

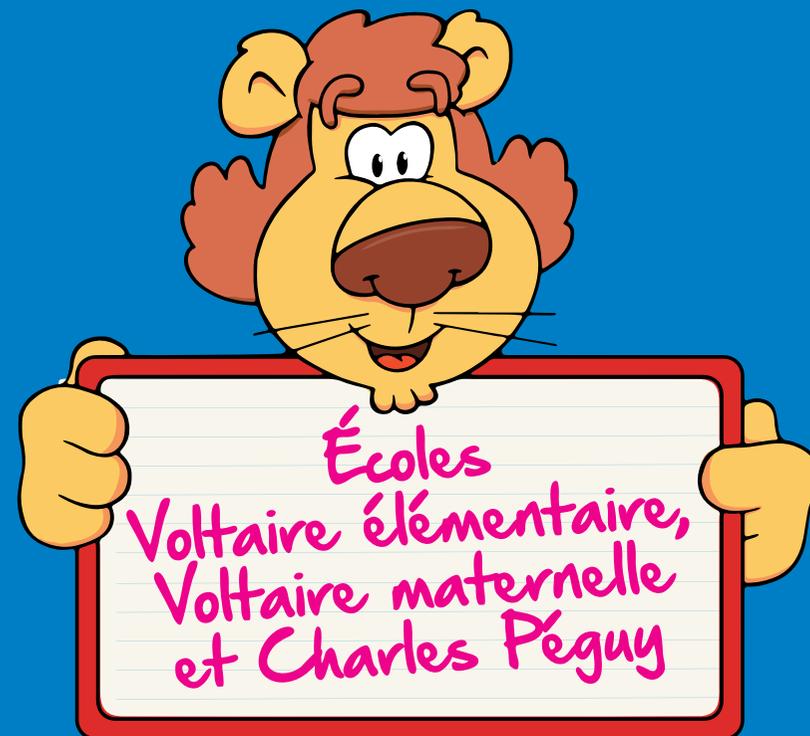
Accueil de loisirs pour les enfants scolarisés de 2 à 12 ans.

Plusieurs options s'offrent à vous :

- ➔ À la journée de 9 h à 17 h
- ➔ À la demi-journée avec ou sans repas de 9 h à 12 h 30 / 13 h 30 à 17 h
- ➔ Garderie de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h 30 (Prestation facturée)

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

- « Ma Mairie en un clic » le portail en ligne de la Ville d'Arras
- Espace Famille : 03 21 50 60 48
- Centre Social Arras Ouest : 03 21 59 41 37  
39 avenue de l'Hippodrome - 62000 ARRAS
- N° Vert : 0 800 62 2013



Votre référent : Laurent VILLETTE - 06 32 32 63 19  
l-villette@ville-arras.fr

# Édito



Claire HODENT  
Adjointe en charge  
de l'Éducation  
Conseillère de la CUA

L'été à Arras a été riche en animations pour les enfants de 2 à 12 ans : des centres de loisirs en passant par l'été actif, les animations en musique ou encore les dispositifs de remise à niveau, tout a été mis en œuvre pour permettre à chacun de se divertir, de se préparer au mieux à la rentrée qui se profile dans quelques jours.

En effet après cette période estivale animée, il faut reprendre le chemin de l'école et nous avons tout mis en œuvre pour qu'elle soit réussie pour chacun de vos enfants.

Pour ce faire, durant l'été nos équipes se sont activées pour offrir aux écoliers une rentrée scolaire sécurisée et apaisée au sein de nos écoles arrageoises : travaux d'amélioration et de mise aux normes, aménagements des cours d'écoles, préparation et appropriation des protocoles sanitaires... tout a été pensé et organisé pour garantir le bien-être des enfants et enseignants au sein de nos établissements scolaires.

De plus, les offres de loisirs du mercredi ont également été renforcées. À partir de septembre, les mercredis récréatifs se dérouleront au sein de vos quartiers, pour encore plus de proximité !

C'est ainsi que, si vous le souhaitez, chaque mercredi, vos enfants seront accueillis à l'école Oscar Cleret (élèves du secteur Centre), à l'école Herriot Viart (élèves du secteur Sud), à la base de loisirs et à l'école La Fontaine (élèves du secteur Ouest).

Au fil de ce document qui recense les possibilités d'offre d'accueil et d'éveil, je vous laisse découvrir le planning hebdomadaire d'organisation qui concerne l'école de vos enfants.

N'hésitez pas à vous connecter au portail en ligne de la Ville d'Arras « Ma Mairie en un clic » qui recense toutes les informations indispensables pour bien démarrer l'année scolaire.

Avec M. Le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale, nous restons fidèles à nos engagements, l'épanouissement, le bien-être et la réussite des enfants scolarisés dans nos établissements scolaires restent plus que jamais notre priorité !

## École Voltaire élémentaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7 h 30 / 8 h 35	Accueil périscolaire du matin (garderie)				
8 h 35 / 8 h 45	Accueil temps scolaire				
8 h 45 / 11 h 45	Enseignement				
11 h 45 / 13 h 30	Accueil périscolaire du midi (cantine)		Garderie jusqu'à 12 h 15		Accueil périscolaire du midi (cantine)
13 h 30 / 13 h 40	Accueil temps scolaire		Offre extra-scolaire		Accueil temps scolaire
13 h 40 / 15 h 55	Enseignement				Enseignement
15 h 55 / 17 h 30	TAP*				TAP*
17 h 30 / 18 h 30	Accueil périscolaire du soir (étude)				Accueil périscolaire du soir (étude)

\* Possibilité d'un départ à partir de 17 h 15 selon le souhait de la famille.

## Écoles Voltaire maternelle et Charles Péguy

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
7 h 30 / 8 h 20	Accueil périscolaire du matin (garderie)		Mercredi récréatif		Accueil périscolaire du matin (garderie)	
8 h 20 / 8 h 30	Accueil temps scolaire				Accueil temps scolaire	
8 h 30 / 11 h 30	Enseignement				Enseignement	
11 h 30 / 13 h 10	Accueil périscolaire du midi (cantine)				Accueil périscolaire du midi (cantine)	
13 h 10 / 13 h 20	Accueil temps scolaire				Accueil temps scolaire	
13 h 20 / 16 h 20	Enseignement				Enseignement	
16 h 20 / 18 h 30	Accueil périscolaire du soir (garderie)					Accueil périscolaire du soir (garderie)

Renseignements sur les modalités d'inscription aux accueils périscolaires sur **Ma Mairie en un clic**, le portail en ligne de la Ville d'Arras.